

l'Autriche. Dans son exposé „Langue et nation en Bohémie (1848–1938)“ Friedrich E. Prinz (Munich) étudie avant tout „l'Accord Moravien“. Afin d'éliminer les conflits entre la population tchèque et la population allemande cet accord introduisit le principe de l'autonomie personnelle selon lequel la population était enregistrée dans des cadastres nationaux séparés. La décision de l'individu avait des conséquences, p. ex., pour la scolarisation des enfants. En même temps l'accord désamorçait le débat à propos des frontières linguistiques. Un tour d'horizon de la situation actuelle des minorités en Autriche est donné par Peter Wiesinger (Vienne) dans sa contribution „A propos de la situation linguistique et de la politique linguistique dans les régions minoritaires de l'Autriche“. Les six minorités reconnues par la loi jouissent d'une protection considérable de leur particularité culturelle et linguistique. Néanmoins et en dépit de la protection, voire promotion glottopolitique les langues minoritaires régressent devant l'allemand, surtout chez la jeune génération.

Les deux dernières contributions décrivent la situation d'une langue et de sa littérature en dehors de son territoire linguistique original, en l'occurrence de l'allemand. Lutz Götze (Sarrebruck) s'exprime „A propos de la fonction de la langue allemande dans les états CEI, dans la République Tchèque et en Hongrie“. Dans ces régions l'écroulement de „l'Est“ stimula la demande de l'enseignement de l'allemand. Cette demande devrait être satisfaite autant que possible. Afin d'éviter l'impression d'une renaissance de la „politique culturelle“ d'antan Götze propose des principes modifiés pour une propagation future de la langue allemande. La dernière contribution, soumise par Alexander Ritter (Hamburg), a comme objet la littérature: „Frontière culturelle et histoire de textes: A propos des conditions et problèmes de comprendre l'histoire de la littérature de langue allemande provenant de l'étranger“. Il indique les problèmes spécifiques posés par la littérature des minorités germanophones. Cette littérature est enveloppée dans un contexte culturel qui est beaucoup plus complexe que celui de la littérature allemande „normale“. L'analyse doit avant tout rendre compte des particularités des „cultures-hôtes“. En écrivant l'histoire de la littérature des minorités germanophones l'auteur doit satisfaire aux conditions générales appliquées à toute histoire littéraire; en outre il doit prendre en considération les facteurs particuliers influençant cette littérature.

Le symposium est loin d'avoir traité d'une façon exhaustive de tous les problèmes de la politique linguistique dans les régions frontalières. Mais il a réussi à démontrer la multitude des aspects qu'il faut considérer et à contribuer à la discussion scientifique grâce à quelques études approfondies.